

Crédit de Fr. 150'000.- pour participer au financement de la nouvelle exposition permanente du Musée jurassien d'art et d'histoire

1. PRÉAMBULE

Cent ans après sa fondation, le Musée jurassien d'art et d'histoire a le projet de créer une nouvelle exposition permanente afin d'affirmer son identité de « musée du Jura ».

Fruit d'une réflexion menée depuis quelques années et souhaitée par les fondatrices du musée, le nouveau concept pour l'exposition permanente du Musée Jurassien d'art et d'histoire a été accepté à l'unanimité par le Conseil de Fondation. Dix-huit scientifiques et différents conseillers se sont engagés, avec l'équipe du musée, dans ce projet d'envergure, permettant au musée de se positionner plus clairement dans le paysage culturel et muséal régional.

Voici les principaux atouts et objectifs de la nouvelle exposition permanente :

- Porte d'entrée sur le Jura : être une vitrine pour les visiteurs curieux d'avoir une compréhension globale du Jura et une invitation également à découvrir différents lieux d'intérêt culturel et touristique dans la région jurassienne.
- Intégration régionale : tisser des liens avec les cantons limitrophes et avec la France voisine grâce à un contenu plurilingue, à une approche régionale des thématiques, à une ligne pédagogique utile aux écoles et à une collaboration scientifique avec les universités.
- Plus-value économique : participer à l'essor du canton du Jura et à sa visibilité par une approche ouverte et novatrice.
- Proposer un regard pluriel sur le Jura.
- Faire connaître le Jura d'hier, d'aujourd'hui et les enjeux pour demain.
- Offrir des repères, afin de mieux pouvoir se situer dans le monde qui nous entoure.

Le coût total estimé pour la réalisation de ce projet se monte à Fr. 1'635'500.-. Il sera inauguré en 2010, avec une série de manifestations d'importance, puisque le Musée jurassien d'art et d'histoire fêtera, également en 2010, son 100^{ème} anniversaire.

2. FINANCEMENT

Le financement de ce projet sera assuré par le Musée jurassien d'art et d'histoire lui-même, par ses partenaires institutionnels, des partenaires privés et des dons. Les deux tiers du financement sont déjà acquis mais certains apports d'argent sont assujettis à la condition que la Ville de Delémont participe au financement.

Considérant la qualité du projet et vu que d'importantes subventions sont promises, le Conseil communal propose au Conseil de ville d'octroyer au Musée jurassien d'art et d'histoire une aide financière de Fr. 150'000.-. Ce montant sera financé par emprunt dont la charge financière maximale s'élèvera à Fr. 8'250.- par année.

3. PREAVIS ET CONCLUSION

Les préavis des Commissions de la culture et des finances seront indiqués oralement à la séance du Conseil de Ville qui traitera de cet objet.

Par conséquent, le Conseil communal demande au Conseil de ville de bien vouloir approuver la présente demande de crédit et de voter l'arrêté s'y rapportant.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger